

Pierrefonds, le 11 juin 2004

À qui de droit,

Sujet : Plan d'urbanisme Pierrefonds-Senneville (Version préliminaire)

Madame, Monsieur,

La présente fait suite à la consultation de la version préliminaire du plan d'urbanisme disponible sur le site web de la ville de Montréal ([www2.ville.montréal.qc.ca](http://www2.ville.montréal.qc.ca)).

Je suis une résidente de cet arrondissement et lorsque j'ai consulté ce site, plusieurs questions me sont venues à l'esprit. Diplômée en informatique, mon regard sur ce plan d'urbanisme est celui d'une mère de famille de deux enfants qui fréquentent l'école primaire publique de notre quartier (située à 3.5 km du domicile familiale) et qui travaille à temps plein. Voici donc quelques points que j'aimerais porter à votre attention :

Tout d'abord, je me permet de vous rappeler que la plus grande caractéristique du secteur Pierrefonds-Senneville, c'est son charme de banlieue boisée et familiale à moins d'une heure du centre-ville (aux heures de pointe). Les emplois du centre-ville sont, c'est connu, mieux rémunérés et occupés, en grande partie, par des professionnels. Pour habiter une zone agréable à une distance raisonnable de leur travail, les gens qui occupent ces emplois sont prêts à payer leur maison plus chère, et ce, afin de gagner du temps et, surtout, d'éviter les ponts à l'heure de pointe. De ce fait, le secteur Pierrefonds-Senneville est nettement avantagé par sa proximité géographique et la qualité de vie qui y est offerte. Ce secteur est d'ailleurs en grande demande chez les familles de professionnels avec enfants. Une seule ombre à ce tableau; ce secteur a déjà atteint la limite pour ce qui est du temps de transport aux heures de pointe chez cette clientèle.

Dans le plan ci-haut mentionné, vous proposez de transformer les secteurs 16-T1 et 16-C1 en zone « bâti de deux à dix étages hors-sol ». Ces changements, à mon avis, affecteront notre secteur de deux façons :

1. En premier lieu, l'achalandage de nos artères routières va s'alourdir considérablement et pourrait faire diminuer la demande et la valeur des propriétés (offre vs demande). Vous n'êtes pas sans savoir que nos artères routières sont déjà lourdement fréquentées, et ce, surtout aux heures de pointe ainsi que les samedis matins. Notre secteur affiche un nombre de voitures par famille déjà très élevé. Une partie de cette situation est causée par un système de transport en commun très insuffisant mais, surtout, par le

nombre de déplacements obligatoires du matin et du soir qui doivent être faits dans un délai très court (maison-garderie/école-boulot et boulot-courses-école/garderie-maison-cours). Pour les familles qui décident d'avoir recours au train, c'est encore pire puisque la plupart des garderies n'ouvrent qu'à 7 heures et il est impossible de trouver un stationnement pour toute la journée si on arrive à la gare après 7h45. Enfin bref, les familles doivent pouvoir effectuer ces trajets quotidiens dans un délai raisonnable pour décider de s'y installer et les emplois qui génèrent un revenu suffisant pour pouvoir acheter une résidence dans notre secteur sont en grande partie situés en ville. Je crois donc que des bâtiments de 10 étages ajouteraient une trop grande quantité de véhicules. Notre secteur perdrait donc son grand avantage de proximité au profit de d'autres secteurs plus éloignés où les propriétés sont moins chères (exemple : Laval).

2. Ensuite, des bâtiments construits en hauteur, soit plus de 4 étages, enlèveraient le cachet « banlieue verte » si caractéristique à notre arrondissement.

Pour ces raisons, je crois qu'un plan d'urbanisme qui tient compte des particularités de notre secteur et qui, surtout, ne lui enlèverait pas ses charmes et ses avantages serait plus approprié à long terme.

En vous remerciant à l'avance de l'attention que vous porterez à mon commentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Hélène Jalbert